



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Rugby-Club du Pays d'Ancenis.

Mercredi 1er Juillet 2026 au siège de l'association : 290, rue des Jeux Olympiques 44150 ANCENIS-SAINT-GEREON, s'est tenue l'Assemblée Générale ordinaire du RC Pays d'Ancenis.

Le Mercredi 1er Juillet 2026, à Ancenis-Saint-Géréon, les membres de l'association RC Pays d'Ancenis se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents, en leur nom propre ou en tant que mandataires.

L'Assemblée Générale était présidée par Mr LEMAITRE Bernard, président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mr COIGNARD Gilles, secrétaire de l'association.

Mr Bonnier Claude et Mr Peslerbe Antoine ont été désignés comme scrutateurs, en cas de vote à bulletin secret.

Plus de 25% des membres étant présents ou représentés, l'Assemblée Générale a donc pu valablement délibérer, conformément aux statuts du club.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapport moral et rapport d'activités
- Informations financières
- Présentation et vote du budget prévisionnel
- Renouvellement du mandat des membres du CA et nouveaux candidats

Les différents rapports (rapport moral et d'activités) ont été présentés par le Président, les responsables des différents pôles (sportif, animations, bénévoles, partenariats...) et ont été validés à l'unanimité des présent(e)s.

Un point d'informations financières a été présenté, afin de donner des précisions sur le réalisé de la saison qui se termine. Le Président a informé l'assistance de l'atterrissage prévu en déficit et indique que l'exercice à venir sera réalisé avec vigilance, car le club doit reconstituer des réserves suffisantes à court terme.

La présentation du Budget Prévisionnel a permis de sensibiliser les présents à la nécessité d'une gestion prudente et à la demande d'implication de tous pour permettre au

club de remplir ses objectifs sportifs et sociétaux, il a été voté à la majorité moins 1 abstention.

L'embauche d'un apprenti et d'un service civique à compter de Septembre 2026 entre dans cette logique de projets.

Renouvellement des mandats des membres du CA :

L'Assemblée Générale renouvelle les mandats de :

- Mr PESLERBE Antoine

L'Assemblée Générale prend acte du souhait de Mr Bonnier Claude de ne pas solliciter un nouveau mandat.

L'Assemblée Générale élit deux nouveaux membres au Conseil d'Administration :

- Mr THOMY Daniel
- Mr PERRINEL Nicolas

Ces élus exerceront leur fonction, conformément aux statuts, pour une durée de trois ans. Ces renouvellements et votes pour les nouveaux membres ont été validés par l'Assemblée Générale, à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la parole est donnée à Mr PATHIAUX Arnaud (Directeur Régional Total énergies) pour une intervention indiquant les éléments de la politique de soutien au rugby amateur, par le biais du concours « Ma région, mon maillot », initié par le groupe Total, dont le RCPA est bénéficiaire. Il a tenu à souligner l'engagement du RC Pays d'Ancenis dans l'animation du « Pays d'Ancenis » et sa contribution au lien social et sociétal.

L'Assemblée Générale est close par le Président à 20h15 et les participant(e)s sont convié(e)s à un moment de convivialité.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Ancenis-Saint-Géréon, le 3 Juillet 2026

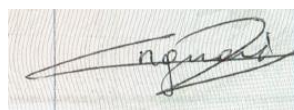
Le Président de séance

Le Secrétaire de séance,

Bernard LEMAITRE

Gilles COIGNARD

RUGBY CLUB DU PAYS D' ANCENIS
Complexe Sportif du Bois Jauni
290, rue des Jeux Olympiques
44150 ANCENIS
06. 81. 60. 71. 95.



PJ : Fichier informatique de présentation pour l'AG du 1^{er} Juillet 2026